

Seraing, 6 mai 2021

Chers parents,

Depuis le début de l'année, nous avons mis en œuvre tout ce qui était en notre pouvoir pour faire face aux conditions exceptionnelles que nous avons rencontrées et assurer l'apprentissage de vos enfants.

Les stages et le maximum des cours de pratique professionnelle ont été maintenus pour nos aînés et ont permis à nos finalistes d'acquérir la meilleure formation pour entrer dans le monde du travail. Les cours généraux ont organisé l'alternance de l'apprentissage en visant à asseoir les essentiels.

L'échéance des examens a été intégrée dans leur apprentissage depuis septembre. Ces examens permettront d'offrir un diagnostic supplémentaire afin de prendre la meilleure décision pour votre enfant. Il s'agit, pour nous, de ne pas faire preuve de complaisance : la poursuite d'un parcours requiert connaissances et compétences. Il ne serait pas honnête de vous leurrer ou de leurrer votre enfant si des manquements venaient à compromettre la réussite du parcours.

Nous avons entamé le dialogue concernant l'orientation de votre enfant lorsque cela était nécessaire. Nous nous tenons à votre disposition pour ceux qui le souhaiteraient encore.

Vos enfants vont recevoir leur horaire d'examens. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Le **Règlement général des études** est disponible sur le site de l'école (st2m.be) sous la rubrique des documents utiles. Nous vous invitons à le consulter.

Voici le calendrier de la fin de l'année :

- Bulletin intermédiaire (formatif) : le 21 mai
- Date des examens :
 - du mardi 15 au mardi 21 juin pour le premier degré ;
 - du mardi 8 juin (au plus tôt et selon les sections) au lundi 21 juin pour le 2e et 3e degré.
- Du mardi 22 juin au vendredi 25 juin : Délibérations. Affichage des résultats selon l'horaire qui sera communiqué. Les titulaires prendront contact avec les élèves qui reçoivent une AOB ou AOC.
- Mardi 29 juin 17h : Proclamation des finalistes (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à ce moment)

- Mercredi 30 juin : remise des bulletins et rencontre avec les parents (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à ce moment)
- Les modalités de recours sont explicitées dans le RGE sur le site de l'école.

Soyez convaincus, Chers parents, que nous mettrons tout en oeuvre pour veiller à ce que votre enfant bénéficie d'une prise en charge bienveillante en cette fin d'année,

Anne-Catherine Marichal,
Directrice

Michaël Jaspard,
Directeur-adjoint